



Ottawa, Canada

Pluies acides — nécessité d'une action commune canado-américaine	1
Aide alimentaire à la Somalie	3
Un Bureau de l'AIEA au Canada	3
La Canadian Astronautics signe un contrat avec la NASA	3
Message de condoléances au Japon	3
Prix de la Fonction publique	3
Lutte contre les incendies de forêt dans le Nord	3
Quel beau pays!	4
Un épandeur d'herbicide tient compte de l'écologie	4
Personnalité canadienne: Charlotte Whitton	5
Entreprise canadienne mixte d'extraction des sables bitumineux	5
Ouverture d'une usine de traitement du poisson en Nouvelle-Écosse	6
Concours de sauvetage et de recherche canado-américain	6
Publication d'un répertoire de livres en langues autochtones	6
Pour aider les professeurs de français en Saskatchewan	6
Spectacles aériens des Snowbirds	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Pluies acides — nécessité d'une action commune canado-américaine

Les précipitations acides représentent l'un des problèmes de pollution les plus graves auxquels sont confrontés le Canada et les États-Unis, a déclaré le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, devant les membres de l'Association pour l'assainissement de l'air, lors de leur réunion annuelle à Montréal le 23 juin. Voici des extraits du discours de M. Roberts.

...Au moment où je vous parle de milliers de lacs canadiens, et de nombreux lacs américains, s'entame un processus qui, si nous ne réagissons pas promptement, tant au Canada qu'aux États-Unis, semble aussi inévitable que le lever du soleil. Vous le connaissez. Il s'agit de la baisse du *pH*, de la hausse de l'acidité. Il s'agit d'un processus simple. Nous savons que la pluie est entre dix et 40 fois trop acide. Nous savons aussi que le caractère géologique des lacs affectés, insuffisamment tamponnés, entraînera leur acidification à brève échéance. Une acidité mesurée à *pH* 5, ce qui est peu, empêchera ces lacs de soutenir une vie aquatique normale, y compris le poisson, base d'industries touristique et commerciale. Déjà en Ontario, où les régions sensibles sont beaucoup moins nombreuses qu'au Québec et, proportionnellement, dans les Maritimes, 140 lacs sont là pour prouver la véracité de mes dires. Les refuges du saumon de l'Atlantique n'échappent pas au fléau. Je pourrais vous faire visiter de nombreux lacs décimés, non à cause des méfaits de la nature, mais de ceux de l'homme.

Aux États-Unis, le nombre de lacs affectés est encore plus grand et, dans l'ensemble de nos deux pays, la liste s'allonge. Nombre de ces lacs contiennent des quantités croissantes de métaux lourds. J'apprends même que ces métaux causent souvent la mort des poissons. Ces métaux sont présents parce que l'acidité élevée des pluies les immobilise, les lessive du sol et les entraîne dans les cours d'eau. Certains parlent de chauler les lacs pour équilibrer le *pH* et prévenir l'acidification. En certains cas, il peut s'agir d'un colmatage temporaire. Pourra-t-on, cependant, rendre au lac sa composition chimique originale? Nos expériences nous indi-

quent que non, et l'ensemencement de certains lacs ainsi chaulés a échoué. Il s'agit là de dommages irréversibles. Quel héritage pour nos enfants!

Et qu'en est-il du sol mouillé par les pluies acides ou soumis aux dépôts secs que certains disent plus destructeurs encore? Leur composition se modifie aussi... A cet égard, les seules mésententes qui subsistent au sein de la communauté scientifique ont trait aux effets des changements et la plupart touchent l'acuité et la vitesse des effets néfastes sur la croissance de la végétation. La croissance de la végétation, expression anodine à première vue. Pourtant elle affecte, entre autres, nos forêts, base de la plus importante de nos industries. Cette industrie doit déjà relever la concurrence des nouvelles exploitations forestières du Sud des États-Unis où les arbres croissent plus rapidement grâce à la clémence du climat. Devrons-nous, en outre, faire face aux désavantages qu'ajoutent, par notre faute, les pluies acides?

En Europe, l'OCDE se disait récemment d'avis que les pires effets des pluies acides affecteraient non pas les lacs et les forêts, mais les immeubles et la santé humaine. Nous en savons moins à ce sujet que sur les lacs, mais pareilles assertions ne me réconfortent en rien.

Effets sur la santé

Ma collègue, Mme Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être social, s'en inquiète suffisamment pour avoir entrepris une vaste étude sur les effets possibles des pluies acides sur la santé. En Grande-Bretagne, un rapport récent sur les dangers du plomb pour la santé concluait que le principal danger de ce métal pouvait découler de son absorption à la suite de la

C'était ce jour...
Le 9 juillet 1793, l'entrée des esclaves fut interdite dans le haut-Canada (à présent l'Ontario).

dissolution partielle des tuyaux de plomb dans les eaux acides de l'Écosse. De quoi résulte l'acidité de ces eaux? Sûrement, en partie, de l'acidité des pluies entraînées dans les lacs et cours d'eau mal tamponnés. Les Écossais doivent composer avec des eaux douces, semblables à celles du Bouclier canadien. Au Canada, la plupart des centres urbains puisent leur eau potable de sources plus dures, mieux tamponnées. Mais qu'en est-il de la ville de New York? De l'évolution du *pH* de ses réservoirs? Je n'irais pas jusqu'à comparer la situation de l'Écosse à la nôtre, ne serait-ce qu'à cause de l'emploi plus rare, ici, du tuyau de plomb. Toutefois, il est bon de se demander quels autres métaux peuvent se retrouver dans nos eaux et quels en sont les effets.

Après avoir abordé les effets des métaux lourds, je me dois de souligner que les experts s'inquiètent surtout des dangers pour la santé de l'inhalation de fines particules. Il s'agit d'un tout autre domaine. On se préoccupe principalement des effets qui pourraient affecter les personnes souffrant de troubles respiratoires. Des recherches additionnelles s'imposent, les discussions se poursuivent, mais ainsi en va-t-il des pluies acides.

Nous savons que l'acidité croissante des pluies et des dépôts de particules résulte de la présence de sulfates et de nitrates (suivant un rapport de 70 p. cent et de 30 p. cent respectivement) dont les précurseurs sont l'anhydride sulfurique (SO_2) et les oxydes d'azote (NO_x). Tous ne s'entendent pas sur les transformations subies par ces produits dans l'atmosphère, mais les discussions touchent surtout les oxydes d'azote. Nous savons, toutefois, que les hautes cheminées destinées à alléger la pollution locale ne font que transporter plus loin le SO_2 et les NO_x et, dans le cas du premier, permettent sa transformation en sulfates acides. Nous connaissons les sources de ces émissions polluantes dans nos deux pays. La modélisation climatique est une science relativement nouvelle, et les discussions se poursuivent quant à la précision de tel ou tel calcul sur le mouvement ou la transformation des polluants. De mon point de vue, ces controverses ne semblent s'attacher qu'à des détails, à savoir les retombées d'émissions d'une source donnée, en un point précis. Personne ne doute du fait que ces émissions atteignent l'atmosphère, se déplacent à distance et retombent sous une forme acide. Nous savons aussi que plus de la moitié des



"Nous avons résolument entrepris, au Canada, l'immense tâche de remédier aux pluies acides" — M. John Roberts, ministre de l'Environnement.

précipitations acides enregistrées au Canada nous viennent des États-Unis.

Réduire les émissions acidifiantes

Il n'existe donc qu'une solution. Nous devons réduire rigoureusement les émissions acidifiantes dans nos deux pays. Les techniques pour le faire existent, me dit-on. Un seul obstacle: le coût. Qu'en coûtera-t-il, et à qui?

Au Canada, nous étudions instamment la question, non pas pour nous décider d'agir, mais pour choisir les meilleurs moyens de faire le travail. Le gouvernement de l'Ontario a déjà pris des mesures en abaissant de 1100 tonnes sous le niveau de tolérance actuel les normes d'émissions qui concernent l'INCO et en lui ordonnant de réduire ses émissions d'encore 25 p. cent d'ici deux ans. Tout ne s'arrête pas là. Un organisme mixte Canada-Ontario mettra au point des normes d'émissions beaucoup plus rigides qui s'appliqueront au cours de la décennie. Nous voulons aussi exercer des pressions sur d'autres pollueurs importants, soit les fonderies et les usines thermiques. En d'autres termes, nous sommes en marche. J'ajouterai qu'une fonderie, actuellement en construction à Timmins (Ontario), épurera ses émissions de 97 p. cent de leur contenu de SO_2 .

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à conclure un accord pour régler le problème. J'ai le sentiment qu'un accord vraiment efficace mettra encore du temps à se réaliser....

Nous pressons donc nos voisins du Sud de conclure avec nous une entente intérimaire pour appliquer de part et d'autre les lois et règlements existants dans le but de réduire encore plus les émissions pendant que se négocie l'accord cadre.

D'aucuns s'opposent à une intervention unilatérale immédiate du Canada. Ils font valoir qu'il serait idiot d'imposer des contrôles coûteux aux Canadiens tandis que les émissions en provenance des États-Unis combleraient le vide que nous aurions créé. Cet argument ne tient pas compte de la localisation de certaines de nos sources d'émissions les plus importantes. Il ignore, en conséquence, le soulagement que de telles mesures pourraient apporter à certaines régions particulièrement vulnérables. Néanmoins, je trouve que cette opinion a suffisamment de mérite pour exiger que les États-Unis opèrent des réductions d'importance égale de leurs propres émissions. Je m'exprimerai sans ambages, il n'y a, pour moi, aucune raison que les écosystèmes du Canada — et je serai encore plus direct — que la population du Canada (les propriétaires de terrains de camping, les guides de pêche, les pêcheurs de profession, les bûcherons, les travailleurs de la forêt, les propriétaires et locataires d'édifices et, peut-être aussi, les asthmatiques et les autres personnes souffrant de troubles respiratoires) aient à compenser les tarifs réduits d'électricité dont jouissent les États producteurs de charbon du mid-ouest, lesquels tarifs sont bien inférieurs à ceux que paient les États de la côte est.

Une incompréhension au départ

Certains Canadiens ont émis des propos bien sombres en faisant référence à l'agression de l'environnement. Pour ma part, je condamne catégoriquement cette expression qui implique l'intention délibérée de faire tort. Il n'y a assurément aucune malice chez nos voisins d'où nous viennent les pluies acides et certainement pas chez nous qui leur en renvoyons des quantités moindres. La situation résulte d'une incompréhension fondamentale des conséquences de ce qui a déjà semblé être un moyen économiquement valable de contrôler les émissions, des cheminées

(suite à la page 8)

Aide alimentaire à la Somalie

En 1980-1981, le Canada fournira une aide alimentaire de \$3 millions à la Somalie, a annoncé le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Marcel Massé.

Une entente en ce sens a été signée, le 12 juin à Ottawa, par M. Massé et l'ambassadeur de la Somalie au Canada, M. Abdinur Yusuf.

L'aide alimentaire se traduira par quelque 6 100 tonnes de farine de blé qui devraient être livrées à la Somalie à la fin août ou au début septembre.

La Somalie, qui selon les Nations Unies fait partie des pays les moins développés, est aux prises avec l'un des plus graves problèmes de réfugiés du monde à cause du conflit qui règne dans le désert de l'Ogaden. Le nombre de réfugiés y a triplé l'an dernier. L'on en compte actuellement 1,2 million dont 690 000 sont officiellement enregistrés dans des camps, ce qui est plus que dans tout autre pays africain.

Un Bureau de l'AIEA au Canada

Le premier bureau régional responsable de l'application des garanties internationales en matière d'énergie atomique sera installé au Canada (à Toronto) l'automne prochain, ont annoncé, à la mi-juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

L'ouverture de ce bureau fait suite à une entente entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Par son système de garanties, l'AIEA vérifie si les matières nucléaires ne sont utilisées qu'à des fins pacifiques. En prenant cette importante initiative, le Canada a pour objectif principal d'aider l'Agence à mieux rentabiliser ses opérations au Canada en matière de garanties et, par conséquent, à utiliser de façon plus efficace les ressources limitées dont elle dispose sur le plan international.

Le Canada, qui a été l'un des premiers États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, a toujours fermement appuyé les activités de l'AIEA en matière de garanties. L'implantation de ce bureau régional sera une nouvelle manifestation de cet appui.

La Canadian Astronautics signe un contrat avec la NASA

La Canadian Astronautics Ltd, dont le siège est à Ottawa, a signé un contrat de \$3 millions avec la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis pour la construction de stations terrestres qui feront partie d'un réseau international de satellites de sauvetage et de recherche.

Le vice-président de la société canadienne, M. Bill Cox, a déclaré que le contrat porte sur la construction de trois stations terrestres aux États-Unis.

La Société a conclu dernièrement avec le gouvernement canadien un contrat de \$1,3 million pour la construction d'une station au Canada.

Ces stations seront achevées d'ici la fin 1981 et entraîneront la création de dix nouveaux emplois dans le domaine de la haute technologie.

Selon M. Cox, ces deux contrats sont les plus importants signés jusqu'à présent par la Société depuis sa création il y a six ans.

Le réseau de satellites de sauvetage et de recherche est un projet mené en commun par le Canada, les États-Unis et la France, pour faciliter la recherche des avions ou des bateaux en détresse. Le réseau terrestre pourra déchiffrer les signaux transmis par satellite et désigner le lieu exact de l'accident. (*Presse canadienne*).

Lutte contre les incendies de forêt dans le Nord

Le Service des forêts des Territoires-du-Nord-Ouest a obtenu des fonds supplémentaires de \$1,15 million pour renforcer son programme de lutte contre les incendies de forêt, a annoncé le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro.

Le Service embauchera 39 employés saisonniers et 11 employés à plein temps qui feront partie du personnel spécialisé de lutte contre les incendies pour la saison 1980. Il a également recruté un agent de liaison autochtone qui travaillera en collaboration avec les agglomérations et les organisations locales.

Les Fonds permettront aussi l'acquisition d'autres aéronefs de secours, y compris un groupe d'avions-citernes de type DC-6B, et la mise en oeuvre d'un programme amélioré de détection des incendies.

Message de condoléances au Japon

Le premier ministre, M. Pierre E. Trudeau, a envoyé un message de condoléances au gouvernement du Japon à la suite du décès du premier ministre de ce pays, M. Masayoshi Ohira.

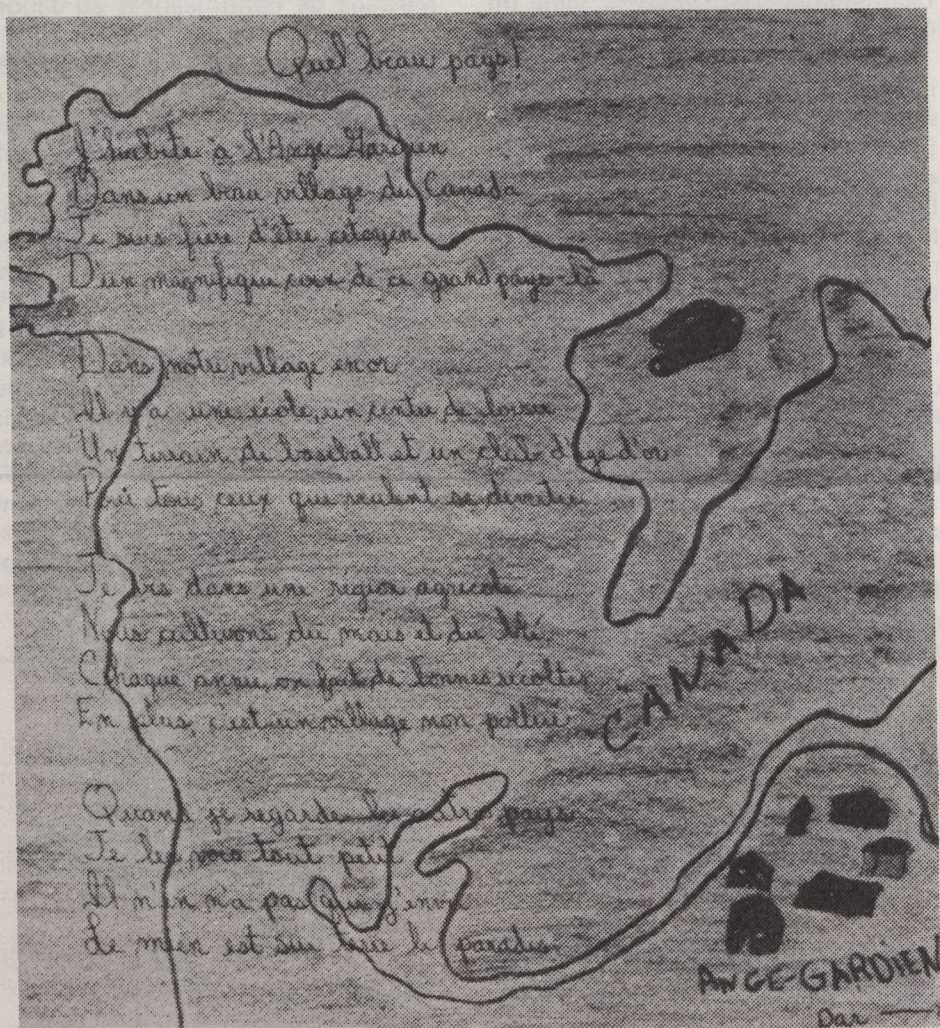
Dans son message, M. Trudeau se dit convaincu que "la contribution qu'a apportée M. Ohira à la réussite intérieure du Japon au cours de son éminente carrière publique, et en particulier le souci qu'il a toujours eu du bien-être de ses concitoyens, serviront d'exemples tant au Japon qu'à l'étranger. De même, les amis de votre pays n'oublieront pas les efforts qu'il a déployés au fil des années pour l'amélioration de la communauté mondiale. Aucun chef d'État ne pouvait laisser de testament international plus approprié".

Prix de la Fonction publique

Le ministère du Revenu a reçu le prix annuel de la Fonction publique pour l'année 1979, en reconnaissance de l'excellente performance de son personnel.

Le Prix pour initiatives méritoires est allé à la Bibliothèque nationale et aux Archives publiques.

Ces prix annuels visent à stimuler l'émulation entre les membres de la Fonction publique fédérale.



Quel beau pays!

*J'habite à l'Ange Gardien
 Dans un beau village du Canada
 Je suis fière d'être citoyen
 D'un magnifique coin de ce grand pays-là.*

*Dans notre village en or
 Il y a une école, un centre de loisirs,
 Un terrain de baseball et un club d'Age d'or
 Pour tous ceux qui veulent se divertir.*

*Je vis dans une région agricole
 Nous cultivons du maïs et du blé.
 Chaque année, on fait de bonnes récoltes
 En plus, c'est un village non pollué.*

*Quand je regarde les autres pays
 Je les vois tout petits.
 Il n'y en a pas que j'envie
 Le mien est sur terre le paradis.*

Ce poème de Chantal Lanoue, 12 ans, a remporté le premier prix (catégorie 11-15 ans) du concours "Le Canada, c'est toi et moi", organisé cette année par le Comité de la semaine du Canada.

Chantal et trois autres gagnantes du concours, âgées de 5 à 13 ans, ont passé la fête du Canada en Saskatchewan.

Un épandeur d'herbicide tient compte de l'écologie

Une entreprise canadienne a mis au point une méthode permettant aux cultivateurs de répandre des herbicides et des insecticides granulaires, tout en tenant compte des conséquences de l'épandage sur l'écologie. Cette méthode permet aussi une économie d'énergie.

Beline Manufacturing Co. Ltd., installée à Kindersley (Saskatchewan), a mis au point un épandeur de deux à 30 mètres ou plus de largeur que l'on fixe aux appareils de mise en état, de plantation ou de traitement du sol, ce qui représente une, voire deux opérations en moins pour le cultivateur. "Notre secret réside dans le système de commande et d'embrayage électronique monté sur le tracteur, commandé directement par l'opérateur qui peut varier le rythme d'épandage des granules de zéro jusqu'à plus de 40 livres

par acre", explique M. John Bourne, président de Beline.

Les produits chimiques granulaires, qui ne sont pas plus gros que des grains de sel fin, appartiennent à la dernière génération des formules de contrôle chimique et sont plus acceptables du point de vue énergétique et écologique. Le modèle de Beline a l'avantage supplémentaire d'éliminer au moins une étape du processus de mise en état du sol ou de plantation, puisque les cultivateurs n'ont plus à répandre les granules d'abord pour les incorporer au sol par la suite, ces deux opérations étant maintenant simultanées.

Les premiers clients de Beline ont été les cultivateurs de blé de la Saskatchewan, à qui la Société faisait une démonstration, sur place, d'un épandeur. De fil en aiguille, la Société a réussi à mettre sur pied

un réseau de distribution en Saskatchewan et en Alberta. "Aujourd'hui, notre épandeur est vendu par 46 concessionnaires du Dakota Nord et Sud, du Minnesota, de l'Idaho, du Montana et de Washington", dit M. Bourne.

Après le Canada et les États-Unis, la Compagnie se tourne vers les pays de la Communauté économique européenne. "Nous avons expédié un de nos épandeurs en Angleterre, pour des essais. Il nous faudra le modifier légèrement pour l'adapter aux conditions agricoles européennes", ajoute M. Bourne.

A l'origine, l'épandeur a été conçu pour les céréaliculteurs. Beline fait actuellement l'essai d'un nouveau modèle pour la culture en ligne pratiquée dans plusieurs régions de l'Ontario et du Québec, et presque dans l'ensemble des États-Unis et de l'Amérique Latine.

Actualités de la SEE, mars/avril 1980.

La chronique des arts

Personnalité canadienne: Charlotte Whitton

Première femme élue maire d'une ville canadienne, Charlotte Whitton (1896-1975) était bien connue pour ses prises de position énergiques sur de nombreux sujets et pour sa préoccupation profonde des problèmes des jeunes, des personnes âgées et des défavorisés.

Cinq ans après sa mort, la division des Manuscrits des Archives publiques du Canada a terminé le classement et la description de ses papiers. Cette collection se compose de lettres, de rapports, de manuscrits et de documents imprimés portant sur les carrières de Mme Whitton, qui fit tour à tour du travail social, de la rédaction à la pige et de la politique municipale. Ces papiers comprennent d'importants documents sur les débuts de l'aide sociale à l'enfance et à la famille, sur le statut professionnel accordé aux travailleurs sociaux dans les années 1920 et 1930, ainsi que sur les femmes, l'administration municipale et l'histoire de la vallée de l'Outaouais.

Charlotte Whitton est née à Renfrew (Ontario). Elle fit ses études à l'Université Queen's de Kingston, de 1914 à 1918. Après y avoir obtenu des diplômes en arts et en éducation, elle accepta un poste de secrétaire adjointe et corédactrice de *Social Welfare* (bien-être social) au Social Science Council of Canada, à Toronto. En 1922, elle devint secrétaire particulière du

ministre du Commerce M. Thomas Low, tout en travaillant bénévolement pour le Canadian Council on Child Welfare, (Conseil canadien pour le bien-être de l'enfant) qui venait d'être fondé.

Après la défaite de M. Low en 1926, elle devint le premier directeur administratif du Conseil.

Pendant la dépression, Mme Whitton prépara plusieurs rapports pour le gouvernement fédéral, sur l'assurance-chômage (1932) et la lutte contre la misère (1937). On trouve dans ses papiers des notes et des brouillons qui ont servi à la préparation de ces rapports, ainsi que des documents imprimés de l'époque, souvent annotés par Mme Whitton.

Mme Whitton se lança en politique après un discours à Montréal, dans lequel elle se plaignit de l'absence des femmes en politique. Mise au défi par l'*Ottawa Journal*, elle fit campagne pour le poste de contrôleur au conseil municipal d'Ottawa, et l'obtint.

En 1951, à la mort du maire Goodwin, elle devint la première femme à se faire élire maire d'une ville canadienne; son mandat fut renouvelé en 1952 et 1954.

Mme Whitton démissionna de son poste à la fin de 1956 pour se lancer en politique fédérale, à titre de candidate du Parti progressiste conservateur. Battue, elle revint à la scène municipale en 1960;

elle gagna les élections en 1960 et 1962, mais fut battue en 1964. Lors des élections de 1966, elle devint conseiller municipal pour le quartier Capital Ward; elle fut réélue jusqu'en 1972, mais un malheureux accident survenu chez elle l'obligea alors à quitter la vie politique.

Pendant son séjour à l'hôtel de ville, Mme Whitton donna l'impulsion à l'essor remarquable que connut l'industrie du bâtiment à Ottawa dans les années 50 et 60.

Au moment de sa retraite, Mme Whitton avait reçu de nombreuses récompenses pour son activité publique. Elle était notamment membre de l'Ordre de l'Empire britannique (1934) et de l'Ordre du Canada (1967). Elle est morte à Ottawa le 25 janvier 1975.

D'après un article de Judy Roberts, division des Manuscrits, Archives publiques du Canada.

Entreprise canadienne mixte d'extraction des sables bitumineux

L'annonce du lancement d'une entreprise mixte de construction d'un quatrième complexe d'extraction des sables bitumineux par la Petro Canada Exploration Inc. et l'Alberta Gas Trunk Line Limited (AGTL) constitue "une étape très importante vers la réalisation des objectifs de la politique énergétique du gouvernement fédéral au cours des années 1980", a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

"Ce projet appuie deux objectifs importants de notre politique, soit l'amélioration de la sécurité des approvisionnements en pétrole du Canada et l'augmentation du niveau de propriété canadienne dans l'industrie pétrolière nationale", a ajouté M. Lalonde.

Il s'agit du premier complexe d'extraction des sables bitumineux appartenant aux Canadiens et administré par des Canadiens. Sous la direction de la Société Petro-Canada et de l'AGTL, des sociétés canadiennes effectueront les études de faisabilité, mettront au point les techniques, dresseront les plans et dirigeront la construction des installations.

Les nouvelles installations seront de dimensions comparables à celles de la Syncrude et du complexe projeté de l'Alsands. Syncrude est conçu de manière à produire 130 000 barils de pétrole brut synthétique par jour, tandis que le complexe d'Alsands devrait avoir une capacité d'environ 140 000 barils par jour.



Dévoilement, le 8 mars 1955 à la Chambre des communes, du buste d'Agnes McPhail, première Canadienne élue député (1921). De gauche à droite sur la photo: Margaret Aiken, député, Charlotte Whitton, maire d'Ottawa, Cairine Wilson, sénateur, et Ellen Fairclough, Secrétaire d'État.

Ouverture d'une usine de traitement du poisson en Nouvelle-Écosse

La compagnie Saint-Mary's Bay Fisheries Ltd, installée à Météghan (Nouvelle-Écosse), a ouvert au mois d'avril sa nouvelle usine de traitement du poisson, laquelle peut employer jusqu'à 100 personnes durant la pleine saison et traiter jusqu'à 90 000 livres de poisson de fond, débarqué non éviscéré.

La construction de l'usine, dont le coût a été établi à environ \$1 million, a bénéficié d'une subvention de \$122 000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

La Saint Mary's Bay Fisheries Ltd. expédie non seulement du poisson de fond mais aussi de 200 000 à 250 000 livres de homards vivants chaque saison. Quatre-vingts p. cent de la production de poisson congelé sont expédiés aux États-Unis.

Concours de sauvetage et de recherche canado-américain

Les spécialistes de recherche et sauvetage des Forces armées canadiennes et américaines ont participé dernièrement à *Sarex 80*, concours canado-américain annuel de recherche et de sauvetage.

Le Concours, qui a eu lieu du 9 au 16 mai, à la base américaine March, en Californie, comprenait trois épreuves.

La première consistait à sauter en parachute d'une hauteur de 450 mètres en tentant d'atterrir le plus près possible d'une cible de 12 centimètres de diamètre.

La deuxième simulait une opération de recherche et de sauvetage. Chaque équipe, composée de l'équipage d'un avion et de trois spécialistes de sauvetage, devait ratisser une zone préalablement délimitée, localiser le lieu d'un écrasement simulé et y larguer des ballots de marchandises en chute libre et avec parachute.

Lors de la troisième et dernière épreuve, des médecins évaluaient l'aptitude de chacun des participants à soigner un figurant représentant un blessé.

Les Forces canadiennes au *Sarex 80* étaient représentées par des spécialistes de recherche et de sauvetage du 442e Escadron de transport et de sauvetage (ETS) de la base de Comox (Colombie-Britannique), du 440e ETS de la base d'Edmonton (Alberta), de l'École de sur-



Un membre des forces canadiennes pendant une épreuve de l'exercice Sarex 80.

vie des Forces canadiennes à Edmonton, du 424e ETS de la base de Trenton (Ontario), du 413e ETS de la base de Summerside (Île-du-Prince-Édouard) et de la 103e Unité de sauvetage de la station Gander (Terre-Neuve).

Publication d'un répertoire de livres en langues autochtones

A la demande du comité sur les besoins des autochtones en matière de service de bibliothèque, constitué par la Canadian Library Association, la Bibliothèque nationale du Canada a publié récemment un répertoire intitulé: *Livres en langues autochtones dans la collection de la Division des livres rares et des manuscrits de la Bibliothèque nationale du Canada*.

La plupart des ouvrages présentés dans ce répertoire ayant été traduits par des missionnaires, la collection se compose surtout de livres de prières et de bibles; on y trouve cependant des dictionnaires, des grammaires et quelques ouvrages de linguistique.

La date de publication des ouvrages s'échelonne sur plus de 300 ans; certains ont été imprimés à Paris en 1632. La collection comprend aussi le premier livre publié entièrement en langue autochtone au Canada (paru au Québec en 1767), ainsi que des documents imprimés en caractères syllabiques, en caractères diploïens et en hiéroglyphes micmacs.

Pour aider les professeurs de français en Saskatchewan

Un Centre d'enseignement bilingue a été ouvert récemment à l'Université de la Saskatchewan à Regina. Il accueillera les adultes qui apprennent le français, encouragera l'utilisation de cette langue et formera du personnel bilingue.

En outre, le Centre fournira le soutien nécessaire aux personnes qui doivent surmonter l'isolement relatif qu'un environnement unilingue anglais impose aux enseignants de français en Saskatchewan. Il élaborera également et distribuera du matériel pédagogique en français et encouragera d'autres organismes à faire de même.

Le Centre est une réalisation commune du Secrétariat d'État et de l'Université.

Il devrait fonctionner à plein temps au 1er septembre prochain.

Spectacles aériens des Snowbirds

Comme par les années passées, les *Snowbirds* des Forces canadiennes donneront cette année de nombreux spectacles aériens.

Les *Snowbirds* forment le 431e Escadron de démonstration aérienne rattaché à la base des Forces canadiennes Moose Jaw (Saskatchewan). Il s'agit d'une équipe de neuf pilotes qui, lors des spectacles, utilisent des *CT-114 Tutor*, avion-école des Forces canadiennes.

L'équipe au sol est constituée de dix membres, spécialistes en mécanique, cellules, instruments, communications et systèmes de sécurité.

Les *Snowbirds* prendront part à de grands spectacles aériens tels que ceux de Toronto, d'Abbotsford (Colombie-Britannique) et d'Edmonton, et ont participé aux célébrations du Jour du Canada à Ottawa. Ils se produiront aussi à Saint-Jean (Terre-Neuve), Summerside (Île-du-Prince-Édouard), Moncton (Nouveau-Brunswick), Québec, London (Ontario), et Yorkton (Saskatchewan). Des spectacles seront aussi donnés à Montréal les 27 et 28 septembre, pendant la semaine du Grand Prix du Canada.

Le major Tom Griffis de Toronto dirigera encore l'équipe cette année.

Les coordonnateurs et commentateurs de cette année seront les capitaines Denis Mercier de Valleyfield (Québec) et Jim Fowler de Calgary.

La chronique des arts

Concours international de Montréal

Un pianiste yougoslave âgé de 21 ans, Ivo Pogorelic, a gagné le premier prix, Le Grand Prix Florent-Marcel de \$10 000, du Quatorzième Concours international de Montréal, lequel était, cette année, réservé au piano. Ivo Pogorelic a également remporté le prix pour la meilleure interprétation de l'oeuvre imposée, *Mélisma*, de François Morel.

Un Américain, Christopher O'Riley, 24 ans, et un Russe, Vladimir Ovchinnikov, 22 ans, se partagent le second prix et reçoivent \$3 750 chacun. Emma Tachmizian, une jeune Bulgare de 22 ans, a obtenu le quatrième prix d'un montant de \$1 500 et Andrei Diev, pianiste russe de 21 ans, le cinquième prix et une somme de \$1 000.

Parmi les quatre finalistes qui reçoivent chacun \$500 se trouve un Canadien d'origine coréenne, Ich Choo Moon, âgé de 24 ans. Les autres finalistes sont: un Russe, Boris Petrov, 25 ans, un Français, Remy Loumbrozo, 25 ans, et un Japonais Ruriko Kikuchi, 29 ans.

Prix français à un film canadien

Le film canadien *The Lucky Star* a reçu le prix La Chouette décerné par la Commission française de promotion de cinéma auprès de la jeunesse.

Le film a été tourné en grande partie à Montréal l'automne passé. Il raconte l'histoire d'un jeune Juif qui échappe aux dures réalités de la guerre en se réfugiant dans le rêve éveillé où il se voit jeune justicier dans l'univers mythique des cow-boys de l'Ouest américain.

Le film met en vedettes Rod Steiger, Louise Fletcher, le jeune Brett Marx, ainsi que Lou Jacobi, Yvon Dufour et Isabelle Méjias.

La Commission a été créée il y a six ans par le ministère français de l'Éducation. Son prix La Chouette récompense un long métrage dont les qualités intellectuelles, artistiques, morales et humaines assurent le succès du film auprès des jeunes.

The Lucky Star est une production de Claude Léger et une présentation de Télé-Métropole. André Fleury en est le producteur exécutif. Max Fischer, réalisateur canadien, en assure la mise en scène, sur un scénario qu'il a écrit avec le dramaturge anglais Jack Rosenthal.

Symposium international sur la conservation de l'art contemporain

Artistes, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs et scientifiques spécialisés dans la conservation tenteront de réévaluer les méthodes traditionnelles et de proposer de nouvelles solutions au problème de la conservation des oeuvres d'art, lors du premier symposium international sur la conservation de l'art contemporain qui se tiendra à Ottawa du 7 au 12 juillet.

Le Symposium est organisé par la Galerie nationale du Canada à l'occasion du centenaire de sa fondation.

L'élargissement de l'horizon artistique auquel l'on assiste depuis 30 ans, ainsi que l'application à l'art de matériaux synthétiques et de procédés enfantés par les rapides progrès de la technique, ont certes ouvert la voie à nombre d'expériences esthétiques nouvelles et passionnantes, mais aussi à toute une série de problèmes nouveaux, insolubles selon les méthodes traditionnelles, concernant la préservation de ces produits de l'expression artistique contemporaine. D'où la nécessité de tenir un tel symposium.

Le programme, défini par une commission consultatrice internationale sous la présidence de M. Ian Hodgkinson, chef du laboratoire de restauration et de conservation de la Galerie nationale, porte sur la théorie, la philosophie et la pratique de la création, du collectionnement et de la conservation de l'art contemporain.

Plus de 30 conférenciers venus d'Europe et d'Amérique du Nord présenteront

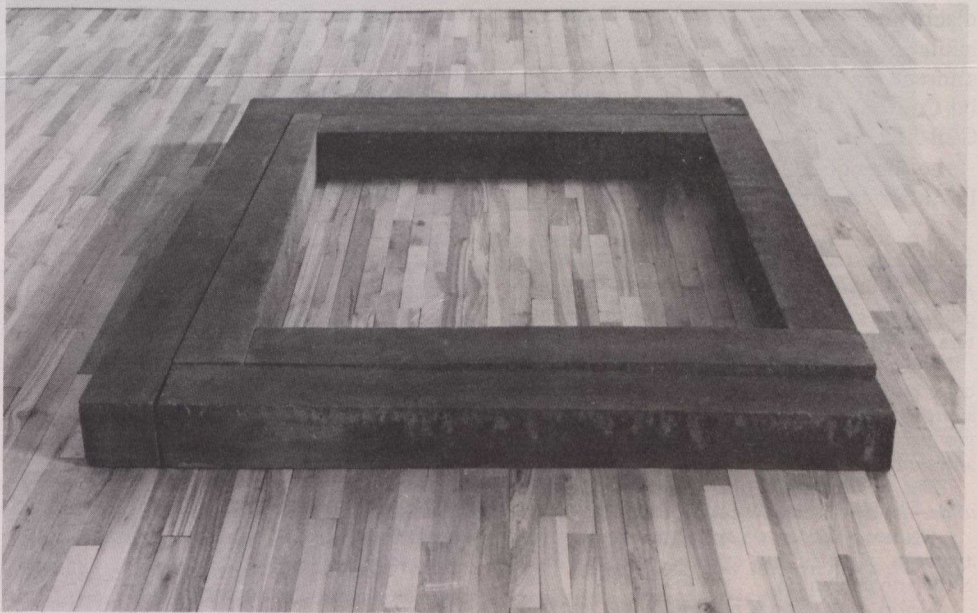
des communications, notamment le vicomte Dunluce (chef de la Conservation, The Tate Gallery, Londres), M. Heinz Althöfer (conservateur, Kunstmuseum et directeur, Institut de conservation de l'art moderne, Düsseldorf), M. V.R. Mehra (chef de la conservation des peintures, Laboratoire central de recherche sur les objets d'art et de science, Pays-Bas), M. E. de Witte (chef du département scientifique de l'Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles), M. Marion Mecklenburg (Washington Conservation Studio, États-Unis).

Exposition d'artistes contemporains

Le Symposium se tiendra durant l'exposition *Pluralités 1980* (5 juillet - 7 septembre) qui présentera des oeuvres récentes de 19 artistes canadiens.

Plusieurs de ces artistes ont conçu, pour la Galerie nationale, des installations particulières comprenant des oeuvres d'ambiance et de participation, ainsi que des réalisations audio-visuelles. Plusieurs oeuvres seront réalisées à la Galerie même quelques jours avant le vernissage.

Les 19 artistes qui participent à l'exposition sont les suivants: Mowry Baden, Iain Baxter, Pierre Boogaerts, Roland Brener, Stephen Cruise, Max Dean, Joe Fafard, General Idea, Betty Goodwin, Garry Kennedy, John McEwen, Claude Mongrain, Roland Poulin, Don Proch, Rober Racine, David Thauberger, Jeff Wall, Mia Westerlund et Alex Wyse.



Quadrature 1978, Roland Poulin, béton armé, Musée d'art contemporain de Montréal.

Nouvelles brèves

Les consulats canadiens à Rio de Janeiro et Sao Paulo, Brésil, ont été élevés au rang de consulats généraux.

Dix-sept écoles du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont reçu quelque 350 volumes envoyés par l'association *Les Amitiés acadiennes* dont le siège est à Paris, France.

Un vaccin contre l'hépatite virus B pourrait être disponible dès 1981 si des tests faits actuellement confirment son efficacité, a déclaré le docteur Saul Krugman, membre de la Fondation canadienne du foie.

Une série de films québécois a été présentée à Butare (Rwanda), parmi lesquels *J.A. Martin, photographe, Les Ordres, Mon Oncle Antoine*. A la fin de cette présentation d'une semaine (14-20 avril), le conseiller en coopération du Québec en Côte d'Ivoire a remis aux autorités rwandaises une collection de livres et de disques du Québec.

Tourisme Acadie organise chaque été des vacances bon marché en Acadie, dans le cadre d'un camp situé à 15 minutes de marche de Caraquet (sur la côte du Nouveau-Brunswick). Les visiteurs dorment sous des tentes mais dans de vrais lits et ils peuvent prendre part à des excursions guidées de trois, quatre, six et 14 jours comprenant l'hébergement et les repas à la cafétéria du camp pour des prix allant de \$85 (trois jours) à \$275 (14 jours). En plus des excursions, les visiteurs ont le choix d'un grand nombre d'activités, dont la pêche au thon en haute-mer. Pour plus de renseignements s'adresser à Tourisme Acadie Enr., 809, bd Couture, Neufchatel, Québec, Canada, G2B 3T2.

Le président et directeur général du Festival des films du monde (Montréal 22

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'*Hebdo Canada* ne paraîtra pas les 6, 13 et 20 août.

août-1er septembre 1980) a annoncé que la Société de l'industrie du film de la Chine enverrait une délégation importante au Festival. La Chine sera représentée tant dans la compétition officielle qu'au Marché international du film.

Le ministre de l'Éducation du Québec a rendu public un document, intitulé *L'École s'adapte à son milieu*, dans lequel il propose un nouveau plan pour réduire les disparités sociales qui existent actuellement.

La Société pour l'expansion des exportations a signé une ligne de crédit de US\$25 millions en vue de ventes à la Commission de l'électricité du Mexique. Les exportations éventuelles portent sur des turbines à gaz et des turbines hydrauliques, des chaudières pour appareils générateurs de vapeur, des transformateurs, du matériel électrique et des dispositifs de contrôle, des conducteurs, du matériel électrique et central, des refroidisseurs, des ventilateurs et des tuyaux à haute pression.

Un nouvel orchestre verra le jour à Montréal en septembre. Il s'agit d'un orchestre amateur comprenant tous les instruments d'un orchestre symphonique et se composant de musiciens de plus de 23 ans. Il prendra le nom d'Orchestre civique de Montréal.

Trente-cinq scientifiques et universitaires canadiens recevront plus d'un million de dollars en tout au titre des bourses Killam, qui se veulent à la fois un hommage et une aide à des chercheurs canadiens réputés.

Astral Film Productions Ltée, dont le siège est à Montréal, a annoncé le 4 juin son intention d'instaurer un programme de formation de scénaristes canadiens.

Le Canadien Michael Birch a terminé quatrième la sixième traversée de l'Atlantique en solitaire, dont le vainqueur est, cette année, un Américain âgé de 66 ans, M. Philip Weld. M. Birch avait gagné cette course en 1978.

Que faut-il apprendre dans les années 80? Tel est le thème du congrès de l'Association canadienne d'éducation qui se tiendra du 24 au 26 septembre à Vancouver (Colombie-Britannique). L'interprétation simultanée sera offerte à toutes les séances plénières et les groupes de travail auront lieu deux fois pour per-

mettre aux congressistes d'y participer dans leur langue maternelle. Pour tous renseignements s'adresser à l'ACE, 252, rue Bloor ouest, suite S850, Toronto, Ontario, Canada, M5S 1V5.

Deux nouveaux magazines ont été lancés récemment au Québec: *La Revue populaire* qui se présente comme "le grand magazine d'information des Québécois" et *Informatique et Bureautique*, revue spécialisée dans les équipements électroniques de bureau.

Les Canadiens épargnent environ 10 p. cent de leur revenu disponible, soit deux fois plus que les Américains, selon la *Revue économique de la Banque nationale*.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé une ligne de crédit de US\$3 millions, d'une durée d'un an, avec la Banque de développement industriel d'Israël (IDBI), en vue de financer jusqu'à 85 p. cent du prix de vente de biens et services canadiens.

Pluies acides — (suite de la page 2)

élevées dispersant les composés toxiques à une certaine altitude. Or, nous avons négligé d'intégrer dans notre équation les coûts latents, ceux des dommages infligés à des intérêts lointains. Nous savons maintenant que de telles mesures étaient inadéquates et je félicite les États-Unis qui ont institué de nouvelles normes de contrôle à la source dans leurs nouveaux standards d'émissions à la source pour le SO_2 que dégagent les usines thermiques. Je voudrais voir de telles normes s'appliquer également aux NO_x , particulièrement en ce qui a trait aux projections s'appliquant aux émissions de ces polluants. Cependant, le véritable défi est d'appliquer le même principe aux sources existantes. J'ai la conviction que le peuple américain, ayant compris le tort qu'il fait à son voisin et qu'il se fait à lui-même, relèvera le défi avec la même détermination qu'il a apportée il y a dix ans à l'oree de ce que certains appellent l'ère de l'environnement. Il est encore temps de sauver un grand nombre de lacs et de réduire certains effets des pluies acides dont j'ai déjà parlé. Mais le temps presse. Nous aurions dû commencer il y a plusieurs années.

...Nous avons résolument entrepris, au Canada, l'immense tâche de remédier aux pluies acides. Nous invitons les États-Unis à en faire autant.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.